



La Collégiale de
L'**U**niversité du **T**emps **L**ibre
Durance-Provence

a le plaisir de vous inviter à

l'Assemblée Générale

Qui se tiendra
salle du Riou
(sous la poste)
Peipin)

17h30

Le
**Mercredi 11 mai
2018**

Dans l'esprit du Développement Durable
et de la protection de l'environnement,
pensez à apporter vos verres, assiettes
et couverts.

Merci



Ordre du jour

- * Rapport Moral de la Collégiale
- * Rapport d'activités
- * Rapport financier
- * Vote de la cotisation 2018/2019
- * Election de la Collégiale
- * Echanges avec les adhérents et les enseignants
- * Présentation des nouvelles orientations de l'UTL.
- * Programmation de la rentrée 2018/2019

*« Si le quorum n'est pas atteint à
17h30,
une seconde Assemblée
Générale est convoquée à 17h35
en même lieu et même date et les
décisions prises lors de cette seconde
AG seront valables quel que soit le
nombre de présents. »*

Nous vous proposons après ce moment "studieux" de passer une fin d'après-midi et une soirée sous le signe de la convivialité!

Les membres de la Collégiale et Laura notre chargée de mission, seront heureux de vous offrir, comme chaque année, le verre de l'amitié autour d'un apéritif dînatoire avec un buffet partagé (l'UTL offre l'apéritif et les boissons et chacun d'entre vous apporte un plat salé ou sucré).

Bulletin de participation À l'Assemblée Générale à retourner :

Avant le lundi 9 mai
à UTL

3 bis , Place de la mairie
04200 PEIPIN
ou par mail

utlduranceprovence04@gmail.com

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Serai présent(e)

Ne serai pas présent(e)
À l'Assemblée Générale du 11
mai 2018

*Pour donner votre pouvoir si
vous ne pouvez être
présent(e),
TOURNEZ SVP...*

**Pour être représenté à
L'Assemblée Générale ...
Posez vos questions**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Je désire me présenter pour faire
partie de la Collégiale de l'UTL**

NOM.....
Prénom.....
Adresse Mail :
.....@.....
Téléphone :
.....

Pouvoir

Je, soussigné(e) :

.....

Donne par la présente à

Nom.....

Prénom

Tous pouvoirs pour me représenter à

l'Assemblée Générale du 11/05/18

Fait à

le.....

Signature

Qu'est ce qu'une COLLEGIALE ?

Les statuts types d'une association 1901 proposent généralement le système de responsabilités suivant : Président, Secrétaire, Trésorier.

La loi 1901 n'impose nullement qu'il y ait un président un secrétaire et un trésorier !

Nous avons adopté depuis la création de l'UTL des statuts pour piloter l'association sur un mode collectif, c'est à dire que tous les volontaires élus à la Collégiale lors de l'assemblée générale, se retrouvent statutairement co-responsables de l'association pour 1 an (choix des cours, des conférences, des diverses animations, gestion administrative...).

Nous avons conçu notre association comme un groupe de personnes souhaitant s'associer et se structurer sans créer une hiérarchie.

C'est ce que permet la Collégiale. Actuellement nous sommes 7 à la Collégiale : Sylvie Lalanne, Mireille Savournin, Michelle Rouquette, Jean-Claude Isnard, Serge Pétricolle, Gilles Voiney, Jean-Luc Charlemagne. Mais certains ne se représentent pas (Mireille, Serge), il faut donc les remplacer !

**L'UTL est là pour tous.
Pourquoi ne pas vous impliquer
davantage en faisant
partie de la Collégiale.
Pour que cette belle aventure
continue...
nous avons besoin de vous !**



Assemblée Générale 2018



SALLE DU RIOU

La nouvelle salle mise à disposition par la mairie pour les associations et utilisée par l'UTL pour une partie de ses activités

UTL

3 bis , Place de la Mairie
04200 PEIPIN
04 92 62 60 59

Email :

utlduranceprovence04@gmail.com

Site : <http://www.utl-peipin.fr>